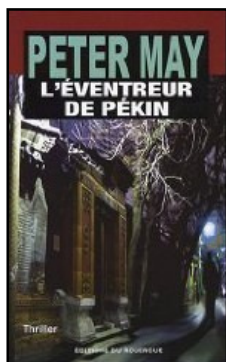


**Entretien express avec Peter May**  
*Propos recueillis et traduits par Joël Jégouzo*



**NCP : Vous venez d'achever le cycle de votre série " chinoise ". Pourquoi avoir choisi la Chine comme théâtre des opérations ?**

J'ai visité la Chine pour la première fois au début des années 1980, lorsque je faisais des recherches pour un autre livre sur Hong Kong. Je suis parti en excursion dans le sud de la Chine, et je me suis senti comme si j'avais atterri sur une autre planète. C'était juste après la Révolution culturelle, et tout le monde portait encore le costume Mao, bleu. Il restait encore de vieilles dames aux pieds entravés. C'était un monde si différent de celui j'avais connu, que j'ai éprouvé immédiatement le désir de mieux le connaître, et d'écrire à son sujet. Je passe sur les nombreuses années de lecture sur l'histoire, la culture, la cuisine et la philosophie des chinois. J'ai commencé à me rendre régulièrement en Chine après le massacre de la place Tiananmen, en 1989. J'étais toujours à la recherche d'une histoire. Je n'ai trouvé le bon sujet qu'en

1996, et j'ai alors écrit le premier volume de ma série chinoise, en 1997. *The Firemaker* (*Meurtres à Pékin*) a été publié pour la première fois au Royaume-Uni en 1999.

**NCP : Ancien journaliste, scénariste, écossais, vous vivez en France et vous êtes membre honoraire de la société des auteurs chinois de romans policiers... Pourquoi choisir de vivre en France, et comment devient-on membre d'une société d'auteurs chinois, quand on n'est pas soi-même chinois ?**

J'étais venu dans le Sud-Ouest de la France pour m'y installer, une trentaine d'années depuis le jour où je suis tombé sur le Lot, lors de vacances en famille. Il y a vingt ans de cela, j'ai acheté une maison de vacances ici. Puis un peu plus de dix ans après, j'ai acheté la maison où je vis actuellement. Mais je n'ai vraiment vécu en France que pendant six ans. J'aime les gens d'ici, leur cuisine, leur culture, et bien sûr leur vin. Le climat est aussi meilleur qu'en Écosse. Je suis devenu membre honoraire de cette Association des écrivains chinois à la suite d'une faveur décrochée en 1999 pour la Chine. J'avais alors reçu beaucoup d'aide de la part du Ministère chinois de la Sécurité publique, qui parraine de nombreux écrivains de littérature policière. C'est un phénomène culturel connu sous le nom de «guanxi». Cela signifie que si quelqu'un vous fait une faveur, vous êtes lié en retour par un code d'honneur à cette faveur. En fait, à l'occasion du 50e anniversaire de la République populaire de Chine, ils voulaient organiser une grosse manifestation dans le Grand Hall du Peuple, à Beijing, pour marquer également 50 années d'écrits sur la criminalité chinoise. Mais ils voulaient une reconnaissance internationale, et c'est pourquoi ils m'ont demandé si je pouvais obtenir du British Crime Writers' Association d'envoyer un télégramme de félicitations qui serait lu lors de la célébration. En fait, j'ai fait mieux que cela. Je me suis approché de la Fédération Internationale des Associations des écrivains de Crime, qui ont invité la Chine à en devenir un acteur. Ils ont également envoyé une lettre de félicitations qui a été, en effet, lu dans le Grand Hall du Peuple. Ainsi, c'est grâce à moi que les écrivains chinois du genre policier ont pu acquérir une notoriété internationale. C'est comme cela que je suis devenu membre honoraire d'une société d'auteurs chinois.

**NCP : Qui sont ces auteurs du reste ? Et quelles relations entretenez-vous avec eux ?**

J'entretiens vraiment de bonnes relations avec les auteurs chinois du polar, tels que He Jiahong ou Xiu Xiaolong, qui sont publiés à présent en France. Lors d'un banquet à Beijing, j'ai rencontré un écrivain qui était né le même jour et la même année que moi... Il possède une photographie de nous deux ensemble, qu'il fait publier sur la couverture de chacun de ses nouveaux ouvrages !

**NCP : Comment ont-ils perçu votre suite chinoise ?**

Ma suite chinoise a été très bien reçue en Chine. Même si un seul de ses volumes a été publié chez eux. Mais les livres sont lus, y compris ceux qui ne sont pas encore traduits, par les écrivains plus particulièrement, aussi bien d'ailleurs que par les policiers chinois, spécialistes de la criminelle. Les policiers ont du reste trouvé que je dépeignais si bien leur travail et leurs méthodes, qu'ils m'ont

invité à tenir une chronique mensuelle dans l'une de leur revue nationale, adressée à tous les flics de Chine. J'ai ainsi pu écrire une longue série d'articles sur mes propres recherches au sujet de la police chinoise !

**NCP : Votre éditeur nous raconte que chacun de vos romans " est l'occasion d'aborder des sujets d'actualité " : les OGM, l'émigration clandestine, les trafics d'organe... C'est une manière de voir, pourquoi pas. Mais alors, quelle serait le " sujet d'actualité " de ce dernier opus ?**

Le thème technologique abordé dans l'opus de clôture de cette série, *L'Eventreur de Pékin*, est le développement d'une technologie de détection du mensonge dénommée MERMER. J'ai pris personnellement contact avec l'inventeur de ce système, et je suis le premier écrivain à avoir écrit une fiction à ce sujet. C'est un fantastique et très précis moyen de savoir ce que quelqu'un a vu ou fait, en puisant dans la mémoire des images déposées dans le cerveau du sujet, en rapport avec ce que l'on suppose qu'il a vu ou fait. La conscience peut en écarter volontairement toute trace, « mentir », inconsciemment, le cerveau, lui, réagira quand on lui présentera ces images, s'il les a vues : une impulsion d'un millième de seconde le trahira...

**NCP : Pourquoi avoir mis un terme à cette suite chinoise ?**

Toutes les bonnes choses arrivent à leur fin, n'est-ce pas ? J'ai bien aimé écrire cette série chinoise, mais il y avait d'autres choses que je voulais développer, y compris à propos de mon pays d'adoption, la France. J'ai écrit par exemple trois livres en France, qui tournent autour d'un exilé, Scot, vivant à Cahors, trois romans qui s'appuient sur l'expertise de son ancienne carrière de scientifique spécialiste de médecine légale, pour essayer de résoudre des affaires pénales françaises non résolues. Mais je viens aussi tout juste d'achever un thriller qui se déroule dans le monde virtuel. Voyez : l'écriture poursuit son aventure.